« lieux et leurs habitations, et qui pis est, aydés par des « malintentionnés en l'absence de votre lieutenant Bailly, « ils y ont mis le feu, et tellement ruiné et incendié et brûlé « tant le village que le chasieau, que ce lieu est devenu in-« habitable et désirait. Tous les effets des habitants ont esté « brûlé dans cet incendie général. Mais ce qui est de plus « mauvais et de plus détestable, c'est que la chapelle du « chasieau, fondée en l'honneur de saint Florent, martir « et où l'on conservoit son corps, comme aussi l'église part roissiale de ladite ville de Vimy ont été enveloppées dans « ccl incendie et bruslées, de même que le corps dudi! glo-« rieux martir saint Florent, ainsi que les autres reliques, « les tableaux, les ornements de l'église, môme ils ont rom-« pu et mis en pièces les cloches de la paroisse, ensemble a l'horloge, qu'ils ont emporté avec eux. Mais ce qui a esté «* le plus scandaleux, et que l'on ne sauroit entendre sans « pleurer, le corps très-sacré de Notre Seigneur Jésus-Christ, « qui reposoit dans l'église paroissiale, fut très-exposé à l'in-« cendie, sans le vicaire de Gcnay qui fortuitement se trou-« va lu présent, qui le prit dans l'instant et porta dans l'été glise de sa paroisse come il put avec les tristes restes des « reliques que le feu n'avait pas achevé de consumer (1). » Les excès commis par ces brigands furent lamentables,

« Ils ont prints, dit un témoin oculaire, tous ceulx de la « dicte ville prisonniers, les ont mis à grandes rançons, tués « les aucuns, violés pucelles, efforciés les femmes, fourraigiés « toute la ville, et ont couruzsept ou huit lieues ou pays de « Savoie, fourraigiés et pris prisonniers, coupé les gorges à « plusieurs jeunes femmes, après qui les avaient cogneues, « les mettre toutes nues, et fait plusieurs autres inhumani- « lés, et abhominalions, et telles que les Sarrasins ne font

⁽i) Ibid.